



IndustriALL Global Union Rencontre du réseau des syndicats de STMICROELECTRONICS

15-16 Septembre 2016, Genève, Suisse

Le Réseau déclare notre volonté d'unir les syndicats de STMICROELECTRONICS à travers le monde pour améliorer notre pouvoir collectif et interagir avec l'entreprise au niveau mondial

Sept syndicats de STMICROELECTRONICS représentant des travailleurs en France, en Italie, en Malaisie, à Malte, et au Maroc ont participé à une réunion du réseau des syndicats de STMICROELECTRONICS organisée par IndustriALL Global Union à Genève, Suisse, le 15 et 16 septembre. Ils ont approuvé la déclaration suivante d'unir les syndicats de STMICROELECTRONICS de par le monde pour améliorer notre pouvoir collectif et interagir avec l'entreprise au niveau mondial.

Considérant que

- ♦ STMICROELECTRONICS est une entreprise transnationale qui emploie plus de 43, 000 travailleurs à travers le monde. Etant donné que l'entreprise organise ses opérations dans des pays où les droits fondamentaux des travailleurs ne sont pas respectés, l'entreprise doit respecter les normes internationales du travail, en particulier le droit le droit à la négociation et à la liberté d'association, à travers tous les sites où l'entreprise est active sans exception.
- ♦ Afin d'assurer les droits fondamentaux des travailleurs, l'entreprise doit améliorer sa politique de Responsabilité Sociale des Entreprises et son application. L'entreprise doit également travailler en partenariat avec les différents syndicats de par le monde pour soutenir des relations durables entre les travailleurs et le management et pour mettre en valeur une image positive de STMICROELECTRONICS.

C'est pourquoi, les syndicats de STMICROELECTRONICS créent le Réseau des syndicats (Trade Union Network) qui aura pour mission de :

- 1) Développer la coopération internationale et les actions de solidarité afin d'évaluer le respect des droits fondamentaux des travailleurs sur tous les sites et de créer des conditions de travail justes et équitables pour tous les travailleurs.
- 2) Demander un Accord Cadre Monde à l'entreprise pour mettre en place un processus de dialogue social au niveau mondial et/ou régional qui permettra des relations industrielles productives permettant des négociations au niveau mondial.